

1 novembre 2024

Programme « Avantage employé de Sainte-Adèle » - *Carte Séraphin*

Cher travailleur, chère travailleuse,

Au nom de la Chambre de commerce et de tourisme de Sainte-Adèle (CCTSA), nous sommes ravis de vous dévoiler le programme de fidélisation des employés de Sainte-Adèle.

Ce programme consiste à souligner votre fidélité menant à votre professionnalisme et votre fierté d'appartenance, par le biais de la **Carte Séraphin** en vous offrant de multiples avantages et rabais. Il permet également de vous mettre en avant auprès des commerçants membre de la CCTSA.

Afin d'obtenir votre carte (au coût de 10 \$), nous vous invitons à remplir le formulaire à la page suivante et le faire parvenir à cctsa@sainte-adele.net, accompagné d'une photo style passeport, avec un sourire. Lorsque votre carte sera prête, nous vous contacterons et vous pourrez venir la récupérer au bureau de la Chambre de commerce et de tourisme de Sainte-Adèle, situé au 1960, boulevard Sainte-Adèle, à Sainte-Adèle, du lundi au jeudi, entre 9h et 16h

La carte est valable du 1er novembre au 31 octobre de l'année en cours.
Seuls les employés des entreprises membres de la CCTSA ont accès à la carte Séraphin.

Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

Travaillons avec fierté à Sainte-Adèle !

Merci à nos partenaires annuels :



Section à compléter par l'employeur et à retourner

Prénom et nom de l'employé (e) :

Adresse courriel de l'employé (e) :

Joindre une photo

Employeur - entreprise :

Employé(e) : permanent temporaire (saisonnier)

Date de l'embauche :

Prénom et nom du supérieur :

Tél. supérieur Ext. :

Signature du supérieur :

Date :

Merci à nos partenaires annuels :

